



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



DIRE-MED
Dialogue Interculturel, REseaux
et Mobilité en MEDiterranée

D.2.1 CADRE D'INTERNATIONALISATION DIRE-MED¹

Coordinateur : INCOMA



Co-coordonateur : Université Sétif 2



Projet financé dans le cadre d'ERASMUS+, Action clé 2 : coopération en faveur de l'innovation et des bonnes pratiques –Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ce rapport reflète l'opinion que de l'auteur, et la Commission ne saurait être tenue responsable de toute utilisation qui peut être faite des informations qui y sont contenues

¹ Le partenariat DIRE-MED s'est mis d'accord pour appeler ce document CADRE D'INTERNATIONALISATION au lieu de CADRE DE COOPÉRATION (WP2) parce qu'il a considéré que l'internationalisation va au-delà de la coopération, et qu'elle répond plus amplement aux buts du projet.



CADRE D'INTERNATIONALISATION DIRE-MED (WP2)

INTRODUCTION DU PROJET

Le projet DIRE-MED (Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée) cherche à instaurer, à travers la coopération universitaire, une relation durable de confiance mutuelle et une conscience interculturelle entre les pays de la Méditerranée favorisant ainsi la circulation des personnes, l'échange et, à long terme, une meilleure intégration économique et culturelle de la région.

Pour ce faire, DIRE-MED va développer des liens de coopération, en prenant l'exemple sur l'intégration de l'enseignement supérieur en Europe aussi au niveau institutionnel dans les Etablissements d'Education Supérieur (EES), ainsi qu'au niveau du personnel, des étudiants, des individus et de la société en général. Par conséquent, DIRE-MED a quatre objectifs spécifiques :

a.- Création d'un cadre de coopération pour faciliter les échanges d'étudiants au sens large, et du personnel académique et non académique des EES du Bassin Méditerranéen. Ce cadre de coopération proposera une structure de coopération intégrative, transférable et réutilisable.

b.- Articulation de la coopération université-société à travers la promotion du dialogue interculturel et en renforçant l'esprit international et d'entreprise dans la région afin de dynamiser le marché du travail. Dans ce cadre, les Bureaux de Relations Internationales (BRI) vont jouer un rôle très important, en tant que « bureaux d'opportunités internationales » qui offriront des opportunités internationales à leur communauté internationale interne, mais également aux entreprises, associations, entreprises et autres qui pourront s'adresser aux BRI pour solliciter des stagiaires et employés plus internationaux et mieux préparés.

c.- Renforcement des capacités du personnel des BRI des EES des pays partenaires pour qu'ils dirigent la promotion des opportunités internationales et de la mobilité à des fins éducatives et de formation dans la région et qu'ils favorisent l'internationalisation des universités. Les formations proposées et leur format auront aussi une vocation transmissible et transférable.

d.- Agir sur les politiques futures pour consolider, améliorer et développer de nouveaux programmes et initiatives. Des recommandations seront préparées à partir des expériences acquises pendant la mise en œuvre du projet et adressées aux groupes d'intérêt et aux autorités politiques nationales, régionales et internationales compétentes pour qu'elles soient prises en compte et servent à éliminer des barrières et à faciliter l'échange et la coopération entre les pays.



LE CADRE D'INTERNATIONALISATION DIRE-MED

L'objectif principal du développement de ce cadre d'internationalisation, est la création d'un cadre ample et durable permettant, sur le long terme, la connaissance mutuelle et les échanges entre les Universités de la Méditerranée dans un contexte d'interculturalité.

Nous proposons un modèle de coopération ambitieux, qui va au-delà du projet, avec l'objectif de créer un cadre d'internationalisation des universités durable dans le temps et en ligne avec le WP5 et la Création du Groupe de Travail DIRE-MED.

Par conséquent, les mesures et actions proposées ne sont pas seulement désignées pour être financées dans le cadre de ce projet, mais aussi par d'autres programmes de financement présents et futurs, européens (par exemple Erasmus Mundus) ou africains, qui vont être abordés dans le Plan d'Action à l'usage des décideurs prévu dans le WP2.2.

Le caractère innovant de ce cadre est le renforcement des mobilités dans le bassin méditerranéen au sens large, à travers trois domaines principaux :

- Domaine formation, qui inclut tout ce qui se réfère aux formations académiques ;
- Domaine recherche, qui fait référence aux chercheurs aussi qu'aux doctorants ;
- Domaine gestion, qui comprend le pilotage, la gestion et la direction de l'établissement.

Chaque domaine est divisé en chacun des groupes cibles du projet, permettant une ample perméabilité et interconnexion à l'intérieur de ceux-ci. Chaque groupe cible est principalement divisé en deux parties (sauf pour les étudiants, mais c'est auto-explicatif) :

- Echange de connaissances : création de nouveaux mécanismes d'enseignement ; cet échange s'entend normalement sur du long terme. Ces échanges peuvent être autant présents que virtuels.
- Mobilités (pour les étudiants : mobilités académiques et professionnelles) : il s'agit des actions plus concrètes qui normalement sont étroitement liées aux « échanges de connaissances ». S'il est possible de recourir à des mobilités virtuelles, celles-ci sont normalement des mobilités physiques.

En outre, l'internationalisation à domicile est considérée d'une façon transversale tout au long du document.

Les synergies et la connexion existantes entre les différentes actions du cadre sont remarquées par des liens qui renvoient d'une action à l'autre dans le document, en faisant ainsi un cadre facile à comprendre et flexible, autant que dynamique.

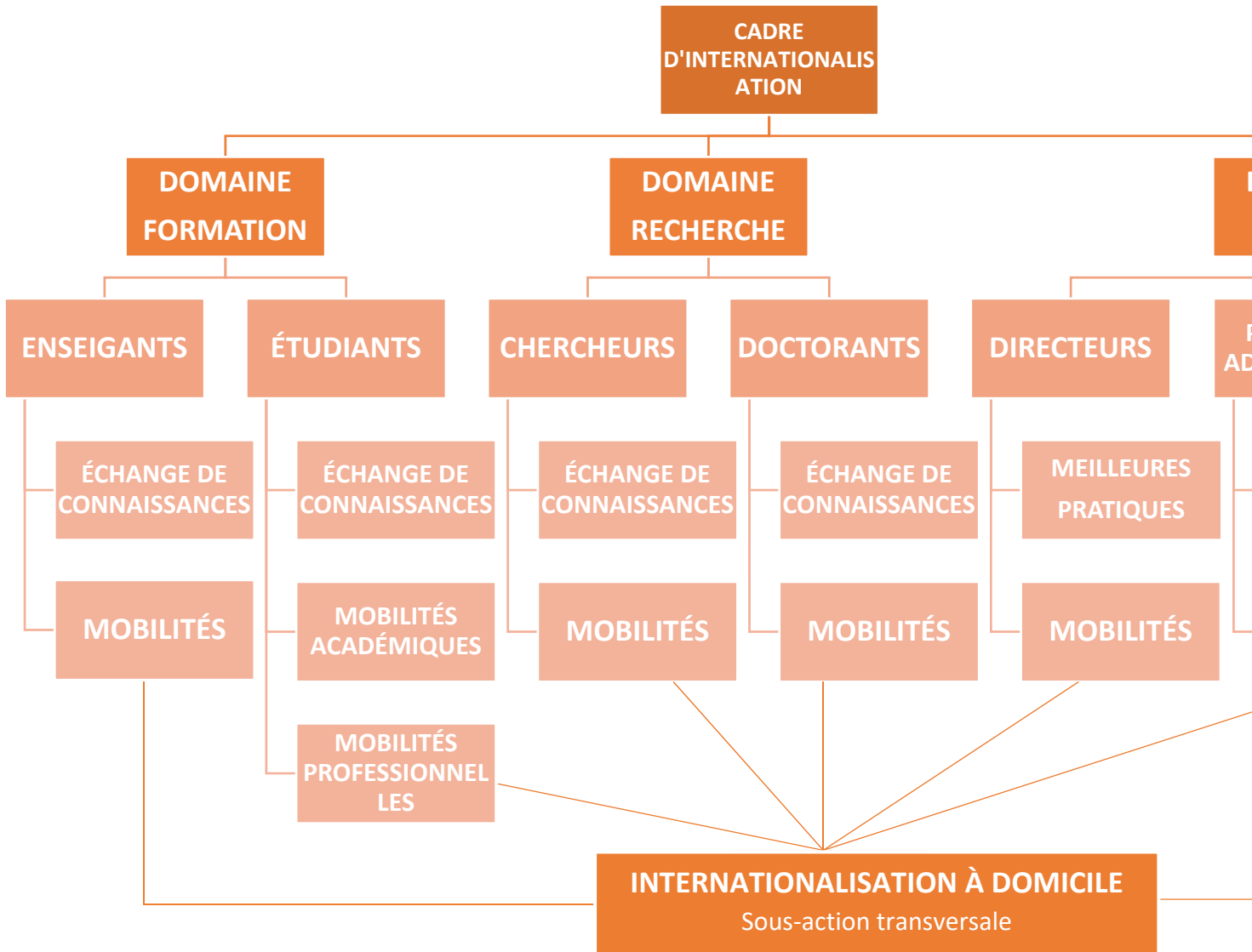




Table de contenus

DOMAINE FORMATION	3
ENSEIGNANTS.....	3
A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES	3
Participation aux programmes de Licence / Master conjoints	3
Programmes de Doctorat en cotutelle.....	3
B. MOBILITÉS	3
Enseignement des cours magistraux.....	3
Cours d'été	4
Enseignement d'une matière	4
ÉTUDIANTS	4
A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES	4
Participation aux programmes de Licence / Master conjoints	4
B. MOBILITÉS ACADÉMIQUES.....	4
Participation dans un séminaire ou atelier	4
Participation aux cours d'été	5
Cours académique.....	5
C. MOBILITÉS PROFESSIONNELLES	5
Stage.....	5
DOMAINE RECHERCHE	6
CHERCHEURS.....	6
A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES	6
Programmes de recherche conjoints	6
Publications conjointes	6
B. MOBILITÉS	6
Courts séjours dans des centres de recherches ou Universités.....	6
Collaboration ponctuelle dans une recherche	6
Échanges de chercheurs.....	7
DOCTORANTS	7
A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES	7
Programmes de Doctorats conjoints.....	7
B. MOBILITÉS	7
Échanges de doctorants	7



DOMAINE GESTION	8
DIRECTEURS.....	8
A. MEILLEURES PRATIQUES	8
Formation continue.....	8
B. MOBILITÉS	8
Visites techniques de cadres politiques	8
PERSONNEL ADMINISTRATIF.....	8
A. MEILLEURES PRATIQUES	8
Formation continue.....	8
B. MOBILITÉS	9
Visites techniques	9
COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	9
1. CREATION DE CENTRES DE RECHERCHE CONJOINTS	9
2. RECONNAISSANCE DES DIPLOMES.....	9
3. INTERNATIONALISATION À DOMICILE	10
a. Plateforme MOOC.....	10
b. Cours en ligne.....	10
c. Université virtuelle et collaborative.....	10



DOMAINE FORMATION

ENSEIGNANTS

A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Participation aux programmes de Licence / Master conjoints

Modalités : présentiel / online

Durée : long terme

Les professeurs des institutions universitaires du bassin méditerranéen peuvent enseigner dans des programmes de Licence ou Master dans un autre établissement ou dans un enseignement créé au sein du réseau DIRE-MED : *Cours en ligne* ou l'*Université virtuelle et collaborative*.

Achever la création de co-diplomation et double diplomation et la *reconnaissance de matières*.

Programmes de Doctorat en cotutelle

Modalités : présentiel / online

Durée : long terme

Encouragement des enseignants pour la cotutelle de thèses au sein des universités partenaires, à travers la signature de conventions bilatérales.

B. MOBILITÉS

Enseignement des cours magistraux

Modalités : présentiel / online

Durée : 1 – 14 jours

Il s'agit d'un programme d'échange où le professeur d'une Université peut faire une visite (soit physique, soit virtuelle) de courte durée dans une autre Université du partenariat pour enseigner des cours magistraux sur un sujet dont il est spécialiste et qui peut apporter une valeur ajoutée à l'Université d'accueil.

Ce déplacement de l'enseignant peut se faire soit dans le cadre d'un cours magistral ponctuel, soit dans le cadre de cours de *Licence ou Master conjoints* ou de *Doctorat*, au cas d'accord entre les Universités.



Cours d'été

Modalités : présentiel / online

Durée : 7 – 14 jours

Développement de cours d'été avec la participation d'enseignants de plusieurs Universités partenaires et avec des certifications reconnues par toutes les Universités participantes. Ce cours peut être organisé de façon présenteielle ou *virtuelle*.

Enseignement d'une matière

Modalités : présentiel

Durée : 4 – 9 mois

Les professeurs peuvent faire un séjour plus long pour enseigner une matière dont il/elle est spécialiste dans une Université étrangère pendant un semestre ou une année universitaire.

Ce déplacement de l'enseignant peut se faire dans le cadre de cours de Licence ou Master, ou de *Licence ou Master conjoints* ou de *Doctorat*, au cas d'accord entre les Universités pour la reconnaissance d'études.

ÉTUDIANTS

A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Participation aux programmes de Licence / Master conjoints

Modalités : présentiel / online

Durée : 1 – 2 années académiques

Les étudiants peuvent avoir l'opportunité de suivre des cours de Licence ou Master avec la participation de professeurs des autres Universités, soit de manière ponctuelle, soit de manière continue. L'étudiant pourra obtenir un co-diplôme ou un double-diplôme au cas les Universités participantes auraient un accord préalable de coopération.

B. MOBILITÉS ACADÉMIQUES

Participation dans un séminaire ou atelier

Modalités : présentiel / online

Durée : 1 – 14 jours

Ces mobilités sont tournées vers la participation à un cours spécifique pour profiter de la façon d'enseigner dans une autre Université.



Ces échanges bénéficieront à plus d'étudiants parce que la durée est plus réduite. Ils

L'étudiant peut aussi participer à un séminaire ou un atelier de spécialisation dans une autre Université ou à un **MOOC**.

Participation aux cours d'été

Modalités : présentiel / online

Durée : 7 – 14 jours

Augmentation de la collaboration interuniversitaire et de la mobilité d'étudiants de la région à travers la mise en œuvre de cours d'une semaine sur des disciplines/matières spécifiques développées grâce à la collaboration des Universités. L'accomplissement d'un de ces cours donnera lieu à une certification/attestation de participation et, exceptionnellement à la reconnaissance de crédits..

Ce cours peut être organisé de façon présentielle ou **virtuelle**.

Cours académique

Modalités : présentiel / online

Durée : 15 – 60 jours

Les étudiants développent une partie de leur parcours académique dans une Université étrangère pendant une période plus longue.

Les échanges avec une durée supérieure à 2 mois devraient être faits, préféablement, à travers d'un accord de reconnaissance des crédits entre l'institution d'envoi et l'institution d'accueil.

Ce cours peut faire partie de **Participation aux programmes de Licence / Master conjoints**.

C. MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

Stage

Modalités : présentiel / online

Durée : 15 – 60 jours

Développement de stages dans des entreprises d'un autre pays liées au profil académique des étudiants. Les stages peuvent être faits soit par des étudiants au cours de leur dernier semestre, soit par des personnes récemment diplômées.

Les étudiants peuvent partir pour des périodes de 15 jours jusqu'à 6 mois, selon la catégorie du stage et les accords de coopération. Les mobilités peuvent être sud-nord, nord-sud, sud-sud.

Il y a certaines disciplines comme la traduction, l'IT ou le design web parmi d'autres, dont le stage peut être fait par télétravail.



DOMAINE RECHERCHE

CHERCHEURS

A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Programmes de recherche conjoints

Modalités : présentiel / online

Durée : long terme

Programmes de recherche conjoints entre les Universités participantes.

Augmentation qualitative et quantitative du nombre des recherches grâce aux synergies des résultats de recherches provenant de chercheurs ayant des traditions académiques et des approches différentes.

Publications conjointes

Modalités : online

Durée : long terme

Publications académiques comme résultat des recherches. Publication d'articles innovants résultant des recherches conjointes.

B. MOBILITÉS

Courts séjours dans des centres de recherches ou Universités

Modalités : présentiel

Durée : 3 – 14 jours

Activités de coopération internationale permettant aux chercheurs d'apprendre des nouvelles méthodes dans une autre Université / centre de recherche pendant une courte période.

La durée des échanges dépendra de la justification et du contenu de chaque échange. Comme résultat de ces échanges, les chercheurs peuvent faire des *publications conjointes*.

Collaboration ponctuelle dans une recherche

Modalités : présentiel

Durée : 3 – 14 jours



Dans l'intérêt du développement d'une recherche, un chercheur étranger peut faire un stage pour apporter ses connaissances et apprendre des méthodes et recherches en cours dans un autre centre d'un pays tiers.

De plus, les chercheurs peuvent avoir l'opportunité de participer aux conférences, séminaires et ateliers liés aux matières d'étude ou spécialité des chercheurs.

Cette collaboration peut être liée aux **programmes de recherche conjoints**.

Échanges de chercheurs

Modalités : présentiel

Durée : 4 – 9 mois

Ces échanges sont ciblés vers les recherches plus spécifiques qui ont besoin d'une période plus longue pour avoir des résultats. Cet échange peut être lié aux **publications conjointes** ou aux **programmes de recherche conjoints**.

DOCTORANTS

A. ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

Programmes de Doctorats conjoints

Modalités : présentiel / online

Durée : long terme

Encouragement des doctorants au suivi de Doctorats dirigés par professeurs de plus d'une Université partenaire, à travers la signature de conventions bilatérales. Comme résultat de ces programmes, le Doctorant peut avoir l'opportunité de faire des **échanges présentiels** si la cotutelle a lieu dans un cadre numérique.

En tant que chercheurs, les Doctorants peuvent aussi profiter de : **publications conjointes**, **courts séjours dans des centres de recherches ou Universités** et **collaboration ponctuelle dans une recherche**.

B. MOBILITÉS

Échanges de doctorants

Modalités : présentiel

Durée : 15 jours – 60 jours

Ces échanges sont ciblés vers les recherches qui ont besoin d'une visite du doctorant dans un autre centre pour approfondir dans son champ de recherche.



DOMAINE GESTION

DIRECTEURS

A. MEILLEURES PRATIQUES

Formation continue

Modalités : online

Durée : long terme

Création de cours interinstitutionnels de formation continue pour les cadres des Universités, fondés sur les bonnes pratiques transférables des autres universités. Il peut être développé sur une *plateforme virtuelle* ouverte à la participation de tous les Directeurs des Universités du réseau.

Cette formation continue peut être complétée par des *visites* ponctuelles des Directeurs aux autres Universités.

B. MOBILITÉS

Visites techniques de cadres politiques

Modalités : présentiel

Durée : 2 – 5 jours

Les cadres politiques des Universités - par exemple les recteurs ou vice-recteurs de relations institutionnelles, relations internationales, etc. – peuvent visiter d'autres Universités avec l'objectif d'initier des accords ou développer de nouvelles modalités de coopération avec d'autres Universités.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

A. MEILLEURES PRATIQUES

Formation continue

Modalités : online

Durée : long terme

Création de cours interinstitutionnels de formation continue, fondés sur les bonnes pratiques transférables des autres universités. Il peut être développé sur une *plateforme virtuelle* ouverte à la participation du personnel administratif des Universités du réseau.



Cette formation continue peut être complétée par des *visites* ponctuelles du personnel administratif aux autres Universités.

B. MOBILITÉS

Visites techniques

Modalités : présentiel

Durée : 2 – 5 jours

Les participants – notamment personnel administratif - développent ensemble un programme de travail (des ateliers, débats, séminaires, conférences, visites d'autres institutions importantes, etc.) défini avant la période de mobilité. Ces visites peuvent prendre la forme de visites d'études, de formation, par exemple.

Des conférenciers extérieurs peuvent également être invités dans le programme de formation, ou de la coordination des occasions de mentoring.

COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE

1. CREATION DE CENTRES DE RECHERCHE CONJOINTS

Établissement de centres de recherche conjoints avec financement des Universités participantes. On donne de la valeur ajoutée aux recherches avec l'intégration de différentes approches de recherche et des moyens supplémentaires pour les développer.

La création de ce genre de centres est le degré plus haut de collaboration couronnant le succès d'autres actions comme : *programmes de recherche conjoints, publications conjointes, courts séjours dans des centres de recherches ou Universités* et la *collaboration ponctuelle dans une recherche*.

2. RECONNAISSANCE DES DIPLOMES

Reconnaissance réciproque des diplômes entre les Universités, et intégration des étudiants des Universités du bassin méditerranéen dans une stratégie globale d'internationalisation, qui dans un premier temps est de type régional. Cette reconnaissance permettra ainsi une plus grande mobilité d'étudiants et de futurs travailleurs qui contribueront au développement de la région.

Instauration d'un système d'équivalence clair et précis qui permettra aux étudiants d'avoir des socles communs d'études n'allant pas des considérations strictes qui inhibent la réalisation d'une équivalence des crédits.



3. INTERNATIONALISATION À DOMICILE²

a. Cours en ligne

Création d'un système qui donnerait la possibilité aux élèves des Universités participantes de suivre des cours de licence/master/doctorat en ligne reconnus par les Universités d'origine. Par conséquent, un étudiant peut bénéficier des cours des autres Universités en ligne, en direct et compléter sa formation avec une licence/master/doctorat international sans se déplacer.

b. Plateforme MOOC

Création d'une plateforme pour offrir des MOOC (cours en ligne ouverts et massifs) développés et reconnus par les Universités collaboratrices. Le modèle développé dans <https://www.openeducationeuropa.eu/> est un exemple de plateforme.

c. Université virtuelle et collaborative

Création d'une université virtuelle et collaborative au niveau de la Méditerranée, qui vise le développement d'un système online d'éducation supérieure qui soit capable de réunir les meilleurs cursus universitaires et de master de toutes les Universités participantes dans le bassin méditerranéen, et destiné aux étudiants n'ayant pas la possibilité de faire des mobilités physiques aux bénéfices de l'internationalisation.

Cette Université Virtuelle chercherait à être la plus importante université online de la région, avec une validation de crédits propres à cette université, issue de l'accord des universités participantes.

² L'internationalisation à domicile est présente de manière transversale tout au long de ce document. Néanmoins, du point de vue de la collaboration interinstitutionnelle on a voulu souligner ces trois modalités d'intégration au niveau virtuel.